

Paris, ce 5 Juillet 1961

Chers Cecilia et Alberto,

Nous venons de recevoir votre lettre du 1er, qui s'est croisée avec l'affiche de "Solstice de l'image", je vous ai en effet envoyée celle-ci ce même premier juillet, par avion. D'autre part, ce matin même, je vous ai posté, mais cette fois par courrier normal, puisque il ne s'agit pas d'une chose essentiellement pressée, le très important et très bel article de José Pierre, "Où va l'art abstrait", annoncé dans une de mes précédentes lettres. José doit faire des recherches pour retrouver son manuscrit original, il ne sait plus où il ~~l'a~~ l'a mis ! S'il ne le retrouve pas, vous pourrez toujours publier le texte tel qu'il est paru dans "Combat", malgré les quelques coupures que José a été obligé de faire. Tel quel, il fera, je crois, une excellente suite à mes "Sources et Brisants". Dans quelques jours, je vous enverrai quelques photos destinées à son illustration, de K.O.Götz, Reuterswärd et Vielfeure. Pour l'illustration du mien, je suppose que vous prendrez dans le matériel que vous avez là-bas; de toutes façons, comme vous me dites qu'il paraîtra déjà la semaine prochaine, il est trop tard pour que je vous envoie quoi que ce soit.

Toujours à ce propos des articles à paraître dans "Mexico en la culture", je vous annonce que le texte de José Pierre sur Revel est lui aussi terminé. Mais il faut maintenant taper tous ces textes. Quoi qu'il en soit, vous pouvez compter sur l'envoi ces jours-ci de :

- X 1° Les photos de Toyen;
- X 2° Les textes de Breton et Benayoun sur Toyen;
- 3° Les textes de Major et Henisz sur Kalinowski;
- X 4° Les photos de Kalinowski;
- X 5° Le texte de José Pierre sur Revel;
- 6° Le catalogue "pHases" de Milan.

Je ne sais évidemment pas si tout ce matériel vous sera envoyé exactement dans cet ordre, car cela dépend des petites possibilités de chaque jour, mais vous pouvez compter dessus. Quant aux photos de Revel, Paul lui-même vous les a envoyées lundi et vous n'allez certainement pas tarder à les recevoir.

Je suis <sup>ravi</sup> ~~très heureux~~ de l'accueil que vous faites aux propositions de Zelbert et je vais lui transmettre ce que vous me dites à son sujet. Néanmoins, je pense qu'il ne serait pas mauvais que vous lui écriviez vous-mêmes quelque jour. De toutes façons, je vais lui demander, à lui aussi, de vous écrire à propos de la Reine Ans-Maria du Renelagh ( la REINELAGH, en somme ) afin que vous vous mettiez d'accord aussi sur ce point plus précis.

Quant à M. Rojo, je viens en effet de recevoir une lettre de lui, que Lenglois m'a traduite. Les propositions qu'il me fait sont tout à fait raisonnables, le seul point noir réside évidemment dans le fait que Rojo semble tenir à entrer en rapports avec Georges Fell, l'éditeur parisien. Comme celui-ci n'a pas versé un centime de la somme qu'il devait me remettre, et qu'en outre le texte que je publierais chez Rojo présentera certaines différences ~~avec~~ (puisque il y aura des adjonctions) avec celui du livre français, je ne sais pas si une telle initiative est bien opportune. Le seul avantage est évidemment que si nous pouvons obtenir une décharge de Fell nous serons dès lors tout à fait couverts légalement, aussi bien Rojo que moi. Seulement, pour cela, il faudrait parvenir à joindre Fell. Or, celui-ci est absolument insaisissable, toujours par monts et par vœux, ou malade.

Cependant, je suis en train de me renseigner pour connaître l'étendue exacte de mes droits, et aussi pour entrer en relations avec Fell dès que celui-ci sera revenu à Paris (ce que l'on n'a pas pu m'indiquer chez lui). Dès que j'aurai du nouveau, j'écrirai à M. Rojo pour lui en faire part. De toutes façons, comme ce désir de M. Rojo de traiter à l'amiable avec Fell ne change rien à l'accord de principes que je vous ai déjà donné naguère, vous pouvez parfaitement, chers Cecilie et Alberto, signaler à Rojo que j'ai bien reçu sa lettre, et que je l'en remercie; que je suis actuellement en train de recueillir des informations sur l'aspect juridique de la question, étant bien entendu que je le tiendrai au courant quelque soit le résultat de mes recherches ou transactions. Toutefois, inutile de vous dire que je n'abandonnerai jamais mes propres droits au profit de M. Fell, qui exploite honteusement les auteurs qui ont la faiblesse de travailler avec lui... et "oublie" tout simplement de payer ceux qui refusent de se laisser exploiter ! Je considère donc que les propositions concrètes qui m'ont été faites par M. Rojo demeurent valables de toutes façons, indépendamment des prétentions que Fell pourrait élever de son côté. Notez qu'en dépit de son aspect fripouille, je suis en très bon termes avec Fell et que pour obtenir toute renonciation de sa part à son prétendu "copyright", j'usurai, s'il le faut, d'un argument massue; c'est-à-dire que je lui proposerai, en échange du document de renonciation que demande M. Rojo, d'abandonner de mon côté mes droits d'auteur sur le livre en langue française (ces mêmes droits dont je n'ai pas touché un centime !). Cela peut certainement fléchir Fell. Mais je n'en suis pas sûr dans la mesure où je suis à peu près certain qu'il ait bien l'intention de ne pas me payer de toutes façons.

Voilà, chers Cecilie et Alberto, ce que je vous demande de transmettre, à peu près, à M. Rojo. Je reviendrai sur cette affaire dans une de mes prochaines lettres, à condition évidemment que j'ai du nouveau.

Merci, chers amis, pour la belle xylographie de Posada; c'est une très belle chose, bien digne de la collection que je dois à votre gentillesse d'avoir pu constituer !

Nous vous embrassons effectivement tous deux.

X Du Carnéacci du Silence 1960.-  
 Mielcorique 57.-  
 Kell et refuge de la nuit 55.-  
 X Tous ces éléments 50.-  
 Myriamre iné puisable 53.-  
 de l'effort de la jeunesse 58.-  
 du projet à Cecus 57.-  
~~un autre~~ 57.-